

Le 21 septembre 2018 à 18h45 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs BEDIN Guy, BOULET Gérard, DESSERTENNE Franck, DONDAINE Damien, GRANDJEAN Eric, MAITRE Jean-Philippe, PAGEARD Christophe, RAGEOT Michel, ROGOSINSKI André, SIBILLE Bernard, SONVICO Jean-Pierre.

Sont excusés :

MAVY Michel pouvoir à M. SIBILLE
SMORTO Michel pouvoir à M. ROGOSINSKI
POIRIER Roger pouvoir à M. SONVICO
PACOU Jean-Claude pouvoir à M. SONVICO
PAGEARD Christophe, pouvoir à M. GRANDJEAN

1. Les plans d'eau

Vente de l'étang Barot :

Vendu pour 150 000€

Etang de la Police :

Pas à vendre et à sec

Gestion des Etangs Marots :

L'O.N.F. propose la gestion des deux étangs à la Fédération. Ils les laisseraient pour 100 € l'hectare plus le poisson. Ce sont des étangs à Brochet de 8 hectares à Chatillon.

Il y a à proximité un autre étang situé à MONTMOYENS. Il serait possible de le pêcher tous les ans, deux ou trois ans; le poisson serait laissé gratuitement à la Fédération.

Marcenay :

Le faucardage et l'abattage des arbres est prévu. L'Entreprise de M. PELISSE, (recommandée par le Maire de Laignes) a été contactée. Il était compliqué de débarrasser les herbes; le CENB propose de les stocker sur un de leurs terrains.

2. Panneautage du Lac de Marcenay

La signalisation pose problème car les différents acteurs ont tous une charte graphique à respecter. La Fédération doit impérativement répondre aux exigences graphiques du label de la FNPf tandis que le CENB doit respecter celles du label ENS. Le problème devrait être réglé avec un panneautage double; un halieutique côté descente de barque et un autre plus touristique pour le reste.

3. Abattage des arbres sur la Digue

De nombreux peupliers avec des branches mortes risquent de chuter, il y a risque d'éventrer la digue. La Mairie propose un arrêté municipal pour justifier l'abattage pour sécurité. Un contact avec des entreprises sera nécessaire.

4. Travaux

Crimolois :

Les travaux ont commencé, les matériaux ont été emmenés.

Le Neptune :

Travaux terminés

Frayère de Pagny :

Toujours en travaux mais de bons résultats ; des prises de vues ont été effectuées par un drone.

5. Pêche de sauvetage

Les techniciens ont passé quatre jours en Suisse pour de la pêche au filet en eaux profondes sur des Lacs de Suisse. Une intervention intéressante qui leur a appris diverses techniques. L'intervention, (tous frais payés) a rapporté 3200 €.

Une pêche sauvetage a été réalisée à Lux pour 400 Kg de poissons et une sur les lots de la Truite Chatillonnaise où 600 kg de poissons ont été récupérés.

6. Stations de Pêche

St Jean de Losne :

Labellisation de parcours.

M. BERNESE a conseillé St-Jean-de-Losne, qui est Station Verte, pour devenir Station Pêche. (La Fédération ne participera pas cette année faute de budget).

7. Demande de subvention à la région

Prévision large de 550 000 €

- labellisation des parcours
- parcours passion d'Auxonne
- finir les travaux de Marcenay (sanitaires)
- achat et aménagement d'un étang
- accès à l'espace handicapé

M. SONVICO fait remarquer que la région a fait rentrer la pêche dans le développement touristique.

8. Problèmes divers

V.N.F. rencontre des problèmes le long de la Saône à cause de stationnements gênants (Pontailier, Heuilly, St Sauveur...)

V.N.F. a des soucis sur le canal depuis deux semaines, avec des montées et des descentes de 50 cm et des pics de montée vers minuit. Proposition de prévoir l'achat pour 2019 d'un appareil pour vérifier le débit à la prise d'eau.

9. Bilan des animations

Une centaine d'animations ont été réalisées cette année 2018 avec des résultats très positifs. Multiplication des inscriptions pour l'année 2019. Discussions à prévoir sur des animations payantes pour les écoles avec de nouvelles mesures pour réduire les coûts d'organisation.

10.EHGO

L'EHGO propose de revoir sa politique de subventions.

Les départements achètent de petits plans d'eau pour 30 000 € à 40 000 € l'hectare, voir plus. Les étangs de quatre hectares n'étaient pas de la compétence de l'EHGO alors que trois étangs de moins de quatre hectares ont été achetés. Se rajoute l'achat de rives de cours d'eau plus des bâtiments avec les mêmes fonds. 50 % de subventions sont prévus pour les achats.

L'EHGO propose pour les Fédération ayant fait des achats :

Pour 150 000 € et plus : 20%

Aucun achat : 50%

Pour un achat de moins de 150 000 € : 30%

Pour un achat de plus de 300 000 € : 10%

Une proposition d'achats plus logique pour des berges plutôt que des plans d'eau.

11.Les options

L'EHGO demande de supprimer les options pêche de nuit de la carpe pour la Saône et les canaux. M. LEGRET a téléphoné pour les timbres barque qui le dérangent, il veut les supprimer et menace d'exclure les AAPPMA qui seraient concernées par les options.

A savoir qu'il y aurait une perte de 15 000 €, dont 7000 pour la Fédération et 8000 pour les AAPPMA.

12.Gestion des PV

Il est compliqué d'obtenir paiement pour certains PV, car même lorsque les prévenus sont condamnés par le tribunal, il est difficile de récupérer l'argent. Il y a 500 € de frais d'huissier pour rien, car les personnes sont insolvables. La gestion des PV doit être faite au plus tôt pour avoir des meilleurs résultats dans les règlements. Pour information sur 146 PV, seuls 58 ont été réglés.

13.Etangs en vente

Etang Bordot

Etang situé à proximité de Chamboux après Saulieu, à Fourche, qui est un hameau de la commune de Champeau. Etang de 13,65 hectares dont 1 hectare de pré. L'étang est en vente pour 150 000 €. L'assemblée échange sur les nombreuses possibilités et les divers aménagements de cet étang. Un rendez-vous est fixé pour la première semaine du mois d'octobre avec la propriétaire pour une éventuelle négociation. (135 000 € à 140 000 € plus frais de notaire)

Affaire à traiter avant la fin de l'année pour bénéficier des 50% de l'EHGO et des 10 000 de la FNPF.

(Un sondage doit être fait pour connaître les variétés de poissons à pêcher).

14.Pollution

Brenne : Par suite de travaux de la commune (l'eau pluviale)

Rivierrotte : Reconnu par un particulier qui a vidangé son bief

Darcey : Suivi par la gendarmerie

Innovyn (Solvay) : Pollution de la Saône

Envoi aux AAPPMA de la Saône chez leurs dépositaires, le texte de l'ARS qui est paru dans la presse.

À la suite de cette parution, M. SONVICO a été contacté par une journaliste agressive de France 2 sur les causes de cette pollution et la position de la Fédération.

Informations diverses

M. SONVICO informe que la fermeture de la 1^{ère} catégorie ne se fera pas vue les multiples découpages, qui seraient refusés par l'arrêté préfectoral.

Le 08 octobre 2018, la Commission Technique se réunira pour la préparation de l'ouverture du Brochet le dernier samedi du mois d'avril. Un mail sera envoyé à tout le monde s'il y a des modifications de réserves.

La fusion de deux AAPPMA de Marey-sur-Tille et Til-Chatel a été entérinée.

Proposition du télépéage pour les agents. A part le gain de temps au péage, cette proposition n'est pas intéressante financièrement et ne sera pas retenue.

Réunion de secteurs : 1^{ère} à Venarey pour le Nord et 2^{ème} à Dijon pour le Sud. A voir pour les dates.

Question Diverses

Q : Pourquoi avoir pris un apprenti sans discussion au préalable?

R : Il fallait que la décision soit prise dans les trois jours.

Fin de la réunion à 21h15

Le Président
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

